

ASSOCIATION  
**PSV**  
PROTECTION SOCIALE DE VAUGIRARD  
JEAN CHÉRIOUX

## PROJET ASSOCIATIF 2021-2025



# Préambule

La place des personnes handicapées dans la société française a évolué. Pourtant il reste encore aujourd'hui un long chemin à parcourir.

**La Protection Sociale de Vaugirard - Jean Chérioux** s'inscrit dans une démarche globale d'intégration et d'inclusion, non seulement en proposant des solutions d'accueil et d'hébergement mais aussi et surtout en mettant toutes les modalités en œuvre pour permettre aux personnes handicapées de faire émerger et de promouvoir leur potentiel individuel.

La PSV s'est donnée pour mission depuis sa création d'aider ces personnes à trouver une place dans la société et à participer pleinement à tous les domaines de la vie civile, en fonction de leurs souhaits et potentialités.

Dès **sa création en 1969, il y a maintenant plus de 50 ans** la PSV était déjà novatrice sous l'impulsion de son Président-fondateur, le sénateur Jean Chérioux, grand humaniste, à l'origine de la création d'une politique sociale à Paris.

A l'époque, Jean Chérioux répondait à une situation de crise. Il a immédiatement positionné **l'humain au cœur** des réponses et dispositifs alors envisagés et créés.

Aujourd'hui, en référence à la convention des droits des personnes handicapées de l'ONU et de son intégration dans notre droit en 2011, nous choisissons d'envisager la question du handicap non seulement sous l'angle de l'adaptation de l'environnement et des mesures de compensations individuelles, mais également sous l'angle d'un cadre global de promotion et de protection en pleine jouissance des droits de l'homme.

Le 13 octobre 2017, après une visite en France, la rapporteure de l'Onu sur les droits des personnes handicapées, Madame Catalina Devandas-Aguilar saluait les avancées concernant la situation des

personnes handicapées mais faisait également part de ses vives inquiétudes, assurant que notre pays devait faire de gros efforts. Elle dressait une liste d'une quarantaine de mesures à mettre en œuvre, dont **l'accessibilité** notamment par des outils de traduction à déployer (type FALC), **la représentativité** notamment au travers du vote et de la participation au sens large, **l'intégration** notamment grâce à la possibilité de choisir son logement et son emploi.

**C'est en ce sens que la PSV inscrit pleinement son action vers le maintien et le développement de toutes les potentialités des personnes qu'elle accueille et dont elle doit prendre soin.**

Nous avons, par le présent projet, pour ambition (collective et individuelle) d'être l'un des acteurs concourant au renforcement de la cohésion sociale et du développement des potentialités humaines. Les valeurs fondamentales que nous partageons - **CITOYENNETÉ, EGALITÉ, DIGNITÉ, ÉQUITÉ, SOLIDARITÉ, RESPECT** - se veulent être le garant des équilibres de nos actions et de la qualité des liens sociaux, la participation responsable de chacun à la vie sociale.

**Nous souhaitons continuer à placer la personne humaine au cœur de nos actions et de nos projets.**



# I – Quelques éléments de notre histoire

L'Association « La Protection Sociale de Vaugirard » régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 a été **créée le 7 février 1969** à l'initiative de son Président Fondateur, le **Sénateur Jean Chérioux** en vue de **répondre aux besoins des personnes handicapées mentales** en gérant et coordonnant les activités d'établissements destinés à accueillir, éduquer, accompagner les enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux ainsi que d'entreprendre toutes actions en leur faveur.

Elle s'est développée, dans un premier temps, grâce à l'action collective de bonnes volontés de toutes origines : parents, élus d'arrondissement, administrations parisiennes et de l'ensemble des professionnels de terrain, puis la Fondation Michelle Darty est venue renforcer son action.

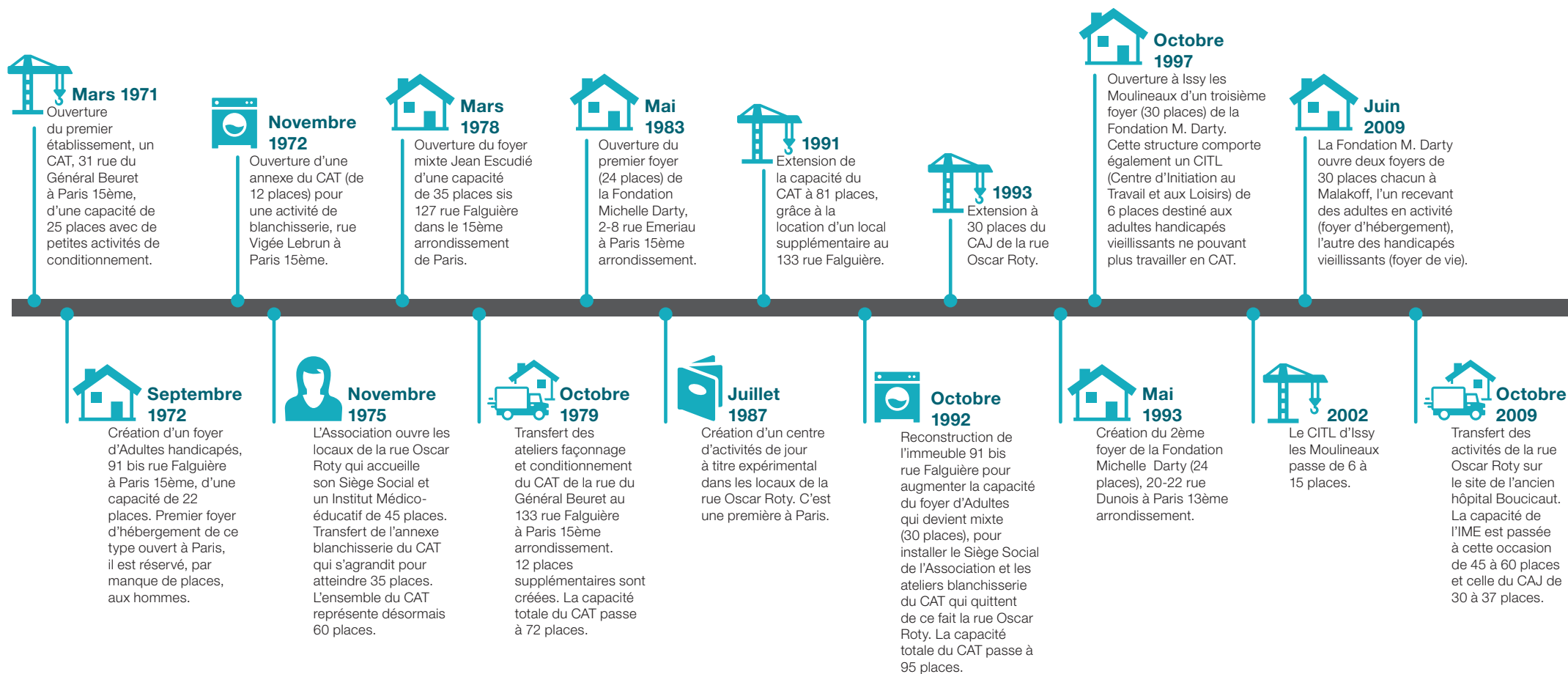
**Le 10 mars 1993, l'Association change de dénomination et devient : « La Protection Sociale de Vaugirard – Fonds Marie José Chérioux ».** Cette modification fait suite à la création par le Sénateur Jean Chérioux de la

Fondation Marie-José Chérioux, destinée à « l'accompagnement social des handicapés et des malades, en particulier ceux atteints du SIDA ». En 2016, la Fondation de France reprendra intégralement la gestion de la Fondation Marie-José Chérioux.

À la mort de Monsieur Jean Chérioux, Président Fondateur, le 25 avril 2016, la Protection Sociale de Vaugirard représente 10 établissements accueillant 415 handicapés mentaux, jeunes, adolescents, adultes et adultes vieillissants. **En 2017, l'Association**

**prend le nom de « La Protection Sociale de Vaugirard – Jean Chérioux ».** Elle est présidée par sa fille, Joëlle Chérioux de Soultrait.

**En 2018, les membres du Conseil d'Administration de l'Association émettent le souhait de réviser le Projet Associatif** et de porter l'avenir de l'Association en l'inscrivant dans les nouvelles obligations émanant des pouvoirs publics mais également en continuant à promouvoir ses valeurs fondatrices.



## II - Valeurs fondatrices

L'association se donne pour mission de faire en sorte que la situation de handicap et de vulnérabilité sociale soit réduite au minimum en agissant pour l'avènement d'une société moins égoïste et excluante.

L'action de la Protection Sociale de Vaugirard – Jean Chérioux, repose, avant tout sur des valeurs fortes et intangibles que constituent :

- **Le Respect de la personne et de sa différence** : solidarité, réalisme (c'est-à-dire projets en adéquation avec les potentialités des usagers et les moyens à disposition), responsabilité et exigence (juste évaluation des actions à entreprendre) en sont les leviers.
- **Le Code éthique** reprenant les principes énoncés par la charte des droits et des libertés de la personne accueillie, à savoir les valeurs de bienveillance, d'assistance et d'accompagnement, de protection, de confidentialité et d'objectivité.
- **L'écoute de la parole et de la volonté des personnes accueillies**, au cœur de nos préoccupations
- **La promotion et le soutien de l'autonomie de chacun**, comme action prioritaire
- **L'accompagnement social, éducatif, thérapeutique et pédagogique** selon les besoins, les envies et les potentialités de chacun
- **L'organisation d'un cadre de vie digne, confortable et sécurisant**
- **L'égalité de traitement des personnes** et l'accessibilité aux droits et à la participation à la vie sociale comme pour tous

## III - Cadre de notre action

Les personnes accompagnées sont des **enfants, des adolescents, des adultes et personnes vieillissantes, tous atteints de handicap mental présentant des troubles associés et pour certains des troubles de l'audition.**

Ces personnes sont orientées par la **MDPH**.

Par ailleurs, une attention soutenue est apportée aux personnes les plus démunies.

**L'Association a fait le choix de mettre en place un Document Unique de Délégation élargi**, permettant de clarifier l'organisation et de situer précisément les rôles et responsabilités de chacun dans la gestion des établissements et services médico-sociaux et dans la participation à la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale publique.

**L'Association fait aujourd'hui le choix de vivre « à taille humaine »** afin de garantir une identité associative et des échanges de bonnes pratiques professionnelles partagées sur l'ensemble de ses sites.

De même, **le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale se constituent de personnalités toutes sensibilisées aux questions sociales, médico-sociales et sanitaires.**

Dans ce cadre, **le siège social intervient prioritairement en support au fonctionnement des établissements.**

Il se compose ainsi d'une direction générale, d'une direction vie et qualité des établissements, d'une direction financière et d'une direction technique et patrimoine.

## IV - Territoire

**La Protection Sociale de Vaugirard – Jean Chérioux exerce ses activités à Paris et dans les Hauts de Seine.** Elle se réserve toujours la possibilité d'intervenir ailleurs en Ile de France, dans le cadre de besoins et de possibilités identifiées.

La logique d'intervention sur le territoire se couple avec la logique de parcours d'accompagnement pour les personnes accueillies.

En effet, **La Protection Sociale de Vaugirard - Jean Chérioux organise son action pour permettre une fluidité d'accompagnement et des possibilités d'accueil pensées « sur mesure », correspondant à l'évolution des besoins et des attentes des personnes accueillies tout au long de leur vie.**



## V - Partenaires

La Protection Sociale de Vaugirard - Jean Chérioux travaille avec de nombreux partenaires dans différents secteurs, d'abord grâce aux collaborations mises en place par les établissements et services mais aussi par l'engagement de son Conseil d'Administration.

**L'Association collabore avec la Fondation Darty**, membre de son Conseil d'Administration, grâce à une convention qui lui permet de gérer ses activités médico-sociales au sein de sites appartenant à la Fondation ; tels sont les cas des foyers d'hébergement Michelle Darty 15 (Siège Social de la Fondation), des foyers d'hébergement et de vie Michelle Darty 13, des foyers d'hébergement et de vie Malakoff et du Foyer de vie et CAJ d'Issy les Moulineaux.

**La MDPH, l'ARS, la DASES de Paris et le Département des Hauts de Seine** représentent les organismes partenaires incontournables dans le cadre de l'activité et du développement des établissements et services de la PSV.

Les établissements mettent également en œuvre des collaborations **qui visent à maintenir la personne handicapée au cœur du dispositif d'accueil et d'accompagnement** pensé pour elle. Ils doivent donc inscrire leur action dans des réseaux territoriaux locaux diversifiés (médecine de ville, hôpitaux et CMP, mairie de quartier, pharmacie, bibliothèque, cinéma etc.)

En transversalité, le siège social de l'Association doit mettre des modalités de soutien aux actions des établissements, passant notamment par **la négociation de contrats cadres et le développement d'objectifs partagés avec les entreprises extérieures.** Il est ainsi possible de citer ELIOR, société prestataire sur l'alimentation en liaison froide et chaude en fonction des sites, Version Claire société prestataire de ménage avec lesquels les collaborations permettent l'amélioration de la qualité des prestations et l'engagement dans des démarches éthiques et écologiques.



## VI - Professionnels

**L'**action de la Protection Sociale de Vaugirard – Jean Chérioux ne peut se faire sans l'implication d'équipes de professionnels compétentes et motivées.

**L'Association compte environ 200 salariés et 95 travailleurs handicapés.**

En 2019 les élections professionnelles auront lieu pour élire un CSE dans chaque établissement, ainsi qu'un CSE central. La place des Instances Représentatives du Personnel doit œuvrer pour la promotion d'un dialogue social transparent et constructif.

**Une cellule de prévention des risques psycho sociaux** a été mise en place en interne en 2017. Elle aura vocation à se renforcer pour acquérir les moyens de son action en lien avec la médecine du travail, le cas échéant.

L'Association maintient ses efforts de propositions et de possibilités de formations en objectif prioritaire, afin de financer un plan unique de formation, devenu plan de développement des compétences, favorisant ainsi les parcours de formations et parcours

professionnels, conformément à la loi Avenir Professionnel.

Ce plan prévoit, par année, des objectifs employeurs suivant les stratégies de développement opérationnels des sites et les obligations réglementaires mais également suivant la possibilité de se qualifier indépendamment du besoin immédiat sur le poste occupé.

Les qualifications professionnelles sont recherchées et favorisées, de manière générale.

Suite à la signature du **CPOM fin 2018**, l'association souhaite porter un projet spécifique pour les professionnels qui œuvrent au quotidien dans les établissements. Ce projet passe par plusieurs axes :

- La mise en place d'un « portail salarié » en lien avec un nouveau progiciel paie, devra faciliter l'accès aux informations personnelles pour chacun ;
- Le développement de rencontre et de groupe de travail inter établissement visant à développer le partage d'une culture associative commune autour de rencontres et d'échanges de pratiques professionnelles.

## VII - Gouvernance

**L**e Conseil d'Administration composé de 12 administrateurs regroupe des personnes d'horizons différents sensibilisées au problème du handicap et soucieuses d'apporter leur concours et leurs compétences à l'élaboration et au suivi de la politique de l'Association.

La Protection Sociale de Vaugirard – Jean Chérioux est présidée par Madame Joëlle Chérioux de Soultrait, assistée par le bureau composé de 4 administrateurs, dont :  
Vice-Président : Monsieur Philippe Chérioux  
Trésorier : Monsieur Patrick Valroff

La Direction opérationnelle de l'Association est confiée par délégation à la Directrice Générale : Madame Anna Spitz.

## VIII – Nos actions et nos orientations stratégiques

**L**e Projet Associatif de la Protection Sociale de Vaugirard – Jean Chérioux s'inscrit résolument dans les objectifs du Plan Régional de Santé actuel (2018-2022) et à venir, ainsi que dans les objectifs du schéma départemental de la Ville de Paris et du schéma départemental des Hauts de Seine, notamment par le truchement des actions suivantes :

- **Faire de l'accompagnement du handicap mental dans toutes ses dimensions, une priorité.** Développer des stratégies de formations et des modalités d'accompagnement en adéquation avec les besoins et difficultés des personnes accueillies.
- **Soutenir dans les établissements la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de formations, d'accès à la santé au sens large, pour les personnes accueillies,** (accès aux soins de 1er recours, soins bucco-dentaires et soins gynécologiques)
- **Accompagner le vieillissement et adapter les réponses** aux nouveaux besoins d'accompagnement.
- **Favoriser la fluidité des parcours** et éviter les ruptures de prise en charge.
- **Développer des solutions d'accueil et d'accompagnements variées et souples** répondant aux besoins et prenant en considération les attentes des personnes (établissements médico-sociaux, services d'accompagnement modulables en amont ou en aval d'une prise en charge en établissement, logements intégrés, etc.)
- **Favoriser la participation et la citoyenneté** des personnes accueillies.
- **Informatiser** et mettre en œuvre les outils d'une gestion optimale au service de chaque personne accueillie
- **Favoriser l'émergence de projets s'inscrivant dans une logique de développement durable** en lien avec les dynamiques territoriales déjà existantes (Paris, Hauts de Seine).
- **Promouvoir les changements de pratiques et de comportements** dans

une logique de responsabilité environnementale et sociale.

Afin de concrétiser les objectifs stratégiques, l'Association souhaite également et notamment promouvoir :

- **Le travail collectif**, d'équipe, véritable plus-value des institutions médico-sociale,
- **La pluridisciplinarité et la complémentarité** des regards et des actions
- **L'individualisation des projets d'accompagnement**
- **L'écocitoyenneté et le développement durable.** Mieux intégrer le développement durable (économique, social et écologique) dans les politiques de gestion des établissements et services.

Pour ces raisons, elle s'engage à prioriser ses choix sur le maintien ou le développement des actions qui concernent **la promotion de ses salariés** (formation et qualification, maintien des ETP d'encadrement, développement de compétences complémentaires pour l'accompagnement des personnes, analyse de la pratique, évaluation des pratiques professionnelles, échanges et travail inter-établissements, etc.) et l'écoute des besoins et des attentes de chaque personne accueillie, notamment, le cas échéant, en portant des actions auprès des **pouvoirs publics pour aboutir ses projets.**

